

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
DU MARDI 5 NOVEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre septembre à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis, sous la Présidence de Monsieur Hugues DAZARD, Président.

Membres en exercice : 67 titulaires - 38 suppléants Délégués présents : 26 délégués (26 titulaires – 0 suppléant) Dont membres votants à voix délibérative : délégués Date de convocation du Comité Syndical : 30 octobre 2024
---

**Membres présents :**

**Titulaires :** Mr Bahu Nicolas, Mme Belleville Catherine, Mr Burel Régis, Mr Carion Denis, Mr Dazard Hugues, Mme Devron Francine, Mr Frex Dominique, Mr Gebka Jacques, Mr Gruzon Laurent, Mme Hernandez Maryse, Mr Juillet Jean-Etienne, Mr Lloancy David, Mr Mangin Eric, Mr Marchal Philippe, Mr Martin Philippe, Mr Mathis Michel, Mr Minette Michel, Mr Pittana Stéphane, Mr Pitton-Terrien Michel, Mr Polin Jean-Pierre, Mme Richard Catherine, Mme Romelot Martine, Mr Saroul Daniel, Mme Stofferis Régine, Mr Tatin Christian, Mme Triconnet Nelly.

**Suppléants :**

**Membres absents excusés :**

Mr Adam Hubert, Mr Alexandre David, Mr Arnefaux Alain, Mr Bandry Didier, Mr Bandry Jean-Pierre, Mr Bruneaux Henri, Mr Cantot Dominique, Mr Charbonnier Patrick, Mr Davin Benoit, Mr Der Sarkissian Jean-Pierre, Mr Dobski Philippe, Mr Duclos Dominique, Mr Dujon Régis, Mr Foulon Didier, Mr Fraeyman Fabien, Mme Gabriel Madeleine, Mme Gleize Séverine, Mr Hourdry Mathieu, Mr Hubier Maxime, Mr Lavoix Olivier, Mr Lévêque Yves, Mr Loyaux Emmanuel, Mr Magnier Jean-Luc, Mr Malezé Patrick, Mr Pantoux Jean-Luc, Mme Parent-Defer Elisabeth, Mme Pauly Brigitte, Mr Peugniez Michaël, Mr Rezzouki Mohamed, Mr Valet Eric, Mr Vérot Vincent.

**Membres absents (titulaires et suppléants):**

Mr Blavet Gérard, Mr Branquard André, Mr Haÿ Etienne, Mr Hoerter Michel, Mr Jacquin Claude, Mme Malet Madeleine, Mme Picard Florence, Mr Robin Claude, Mme Vaudé Gaëlle, Mr Zatwarnicki Jean-Michel.

**Assistaient également à la séance :** Mrs Maj et Idelot de la Société Véolia Eau.

Le Personnel de l'Usesa : Mr Marginier, Mme Schelfhout, Mme Viet, Mr Petit.

—oOo—

Les membres du Comité Syndical, réunis en Assemblée Générale, ce 5 novembre 2024, n'ont pu délibérer favorablement, faute de quorum, sur les sujets suivants inscrits à l'ordre du jour :

**A l'ordre du jour :**

1) Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 24 septembre 2024

## Délégation de Service Public

### **2) Rapports de contrôle financier 2023 des Délégations de Service Public** Finances

- 3) Ecritures de régularisation – prêts entre anciens syndicats**
- 4) Régularisation sur le sur-amortissement**
- 5) Admissions en non-valeur des créances irrécouvrables**
- 6) Décision modificative budgétaire n°1/2024**
- 7) Réalisation d'un emprunt de 2 M€ : Choix de l'organisme prêteur**
- 8) Procès Verbal de mise à disposition des biens meubles et immeubles pour le transfert comptable de la compétence eau potable de la commune de Breny**
- 9) Procès Verbal de mise à disposition des biens meubles et immeubles pour le transfert comptable de la compétence eau potable de la commune de Pavant**
- 10) Mise en place sur la facturation d'eau potable de la redevance de performance des réseaux d'eau potable**

## Environnement

- 11) Contrat Territorial et Climat avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie (2025-2030)**
- 12) Convention d'intervention foncière entre l'USESA et la SAFER Hauts de France**

## Travaux

- 13) Programme des travaux 2025**

## Administration Générale

- 14) Convention d'adhésion au service de Prévention et Santé au travail du Centre de Gestion de l'Aisne (période 2025-2028)**
- 15) Adhésion à la convention de participation sur la Protection Sociale Complémentaire des centres de gestion de l'Aisne, Somme et Nord**

## Convention de vente d'eau

- 16) Convention de vente d'eau à la Communauté de Communes Paysages de la Champagne (CCPC)**

## Adhésion de commune

- 17) Demande de la commune de Villiers Saint Denis de la réalisation d'un audit de leur service d'eau potable**

**18) Information sur les décisions prises en vertu de la délégation générale confiée au Président**

**19) Questions diverses**

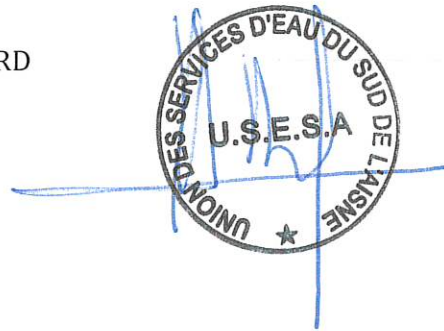
Il est en conséquence décidé de la reconduction d'une nouvelle Assemblée Générale, avec ordre du jour identique, fixée au 13 novembre 2024.

Au cours de cette Assemblée Générale, il sera fait application de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui prévoit qu'après une première convocation sans obtention du quorum, le Comité Syndical est à nouveau convoqué à 3 jours au moins d'intervalle de la précédente Assemblée Générale et délibère valablement sans condition de quorum.

Fait à Château-Thierry, le 5/11/2024

Le Président,

Hugues DAZARD



Procès-verbal lu et arrêté par les membres du comité syndical le 13/11/2024

Publié le 18/11/2024

